

SANTERRE SAEP

Amiens, le 5 mars 2020

MONSIEUR LE PRESIDENT
SANTERRE SIEP
BUREAU DDE
1 RUE D'ASSEL
80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	mardi 18 février 2020 à 10h08
Unité de gestion		00107796		par :	2VD
Installation	UDI	000657	SANTERRE SAEP	Type visite :	D1
Point de surveillance	S	0000001188	CAIX-GUILLAUCOURT UDI	Commune :	LAMOTTE-WARFUSEE
Localisation exacte			CENTRE BOURG		
			19 RUE DELAMBRE SIMPLE CUISINE		

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L' AISNE

Type de l'analyse : PCLAT

Code SISE de l'analyse : 00107907

Référence laboratoire : H_CS20.2314.4

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure

inférieure supérieure

inférieure supérieure

inférieure supérieure

DIVERS MINERAUX

Perchlorate

6,9 µg/L

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00107796)

L'analyse a révélé la présence de perchlorate dans une concentration comprise entre une valeur strictement supérieure à 4µg/l et une valeur inférieure ou égale à 15µg/l, l'Anses préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois.

Pour la Préfecture et par délégation,
l'Ingénieur du Génie Sanitaire

Jérôme Veyret